

ASSET W&W / Blocage Banque de depot - Sur-taxation et Amende Forfaitaire

Reçu : ← jeudi 27 juin 2019 17:06

De: xavier.nguyen.nguyen.xavier@asset-ww.com

À: Vincent.varetti.vincent.varetti@asset-ww.com

Monsieur

Comme convenu lors de notre entretien téléphonique de cet après-midi je vous fait parvenir ci-joint mes coordonnées.

Je me présente à vous en tant que Directeur Financier Pôle Europe pour le Cabinet ASSET W&W réglementation 71548 Regafi Banque de France.

Je viens de réceptionner les données précises concernant le déblocage final et réversion de vos fonds sur un montant de 62 901.00 EUR.

Il s'avère que l'intégralité de nos clients ayant été assujetties à une taxation sur Transactions Financières ainsi qu'un delta de taxation sont sommés de régulariser leur situation fiscale sur une amende forfaitaire de 12 000 EUR sur un motif de sur-production sur taux réglementé imposée par la législation Européenne en vigueur.

Tous les documents ont été présentés à l'Administration Fiscale Européenne mais rien n'y fait, l'amende forfaitaire est obligatoire afin de ré-équilibrer le montant de réversion de nos clients.

Nous devons traiter impérativement ce dossier sous huit jours ouvrés afin de pouvoir débloquer vos fonds sans intérêts supplémentaires car nous clôturons notre année fiscale au Lundi 15 Juillet 2019. Un retard engendrerait des pénalités supplémentaires.

Dans l'attente de votre retour rapide.

Pour faire valoir ce que de droit.

Cordialement.

Mr NGUYEN Xavier
Directeur Pôle Financier Europe / ASSET W&W
nguyen.xavier@asset-ww.com
Ligne Directe : 09 71 07 32 68